

20^e festival du cinéma de Brive

RENCONTRES INTERNATIONALES
DU MOYEN MÉTRAGE

AU CINÉMA REX
DU 3 AU 8 AVRIL 2023

Participez au

jury jeunes de la Corrèze

composé de jeunes corréziens de 14 à 18 ans

Décernez votre prix

au 20^e Festival du cinéma de Brive

rendez-vous sur les sites

www.correze.fr / www.festivalcinemabrive.fr / www.lesyeuxverts.com

 Terre de
CORREZE culture
LE DÉPARTEMENT

Sélection du Jury Jeunes de la Corrèze

Règlement 2023

Article 1

Dans le cadre du 20^e Festival du cinéma de Brive organisé par la SRF (Société des réalisatrices et réalisateurs de films) du 3 au 8 avril 2023 au Cinéma Rex, un prix doté de 1 500 € par le Conseil Départemental de la Corrèze sera décerné à un film de la compétition par le **Jury Jeunes de la Corrèze**.

Article 2

La candidature au Jury est ouverte à tous les résidents de la Corrèze, âgés de **14 à 18 ans** inclus, en formation professionnelle ou scolarisés en collège ou en lycée **en Corrèze**.

Article 3

La candidature au Jury Jeunes doit comporter impérativement :

1) Une critique* personnelle sur un film (court, moyen ou long métrage) de votre choix, vu en salle après le 1^{er} janvier 2022, sous forme d'un **texte libre** où est recherchée votre expression personnelle.

Attention : tout copié-collé sera éliminatoire.

Vous pouvez consulter la méthode d'écriture d'une critique sur : festivalcinemabrive.fr ou lesyeuxverts.com

*Une page dactylographiée maximum (police taille 12)

2) Un texte sur votre motivation** à être membre du Jury Jeunes du Festival du cinéma de Brive.

**10 à 20 lignes (police taille 12).

Le dossier de candidature doit être envoyé - au plus tard - le **dimanche 26 février 2023**, par mail à **coordination@lesyeuxverts.com** en un **seul document .pdf** comportant :

- les **textes** (critique et motivation)
- vos **coordonnées** (nom, prénom, date de naissance, numéro de téléphone, adresse mail et adresse postale, établissement scolaire et classe ou entreprise)
- une **photo d'identité** .jpg (format portrait sur fond neutre)

Article 4

Un **comité de sélection** composé d'un représentant du Conseil Départemental, d'un représentant du Festival du cinéma de Brive, d'un représentant du Pôle d'Éducation aux Images en Nouvelle-Aquitaine et d'un enseignant en Cinéma Audiovisuel, désignera début mars 2023 les membres du Jury.

Les candidatures seront rendues anonymes avant leur soumission au comité de sélection.

Article 5

Les candidats sélectionnés seront prévenus par mail au plus tard le 15 mars 2023.

La liste sera publiée sur les sites du Festival du cinéma de Brive (festivalcinemabrive.fr), du Conseil Départemental de la Corrèze (correze.fr), et du Pôle d'Éducation aux Images en Nouvelle-Aquitaine (lesyeuxverts.com).

Article 6

La participation au Jury Jeunes de la Corrèze implique une **présence à la soirée d'ouverture** (lundi 3 avril 2023, à 20h), et à la **soirée de remise de prix** (vendredi 7 avril 2023, à 20h) pour la **remise du Prix** (aux côtés de l'élu représentant le Conseil Départemental de la Corrèze) et aux **projections des films** de la compétition **en salle** du 4 au 7 avril 2023, au Cinéma Rex à Brive.